

Compte rendu – Atelier RGPD

Lors de l'atelier consacré au RGPD, j'ai découvert les principes essentiels de la protection des données personnelles et les obligations liées à leur traitement. J'ai appris à identifier ce qu'est une donnée personnelle, comment repérer les traitements sensibles et quelles sont les responsabilités d'un organisme en tant que responsable de traitement ou sous-traitant.

J'ai également compris les droits des personnes concernées (droit d'accès, de rectification, d'opposition, droit à l'oubli...) ainsi que les bonnes pratiques pour garantir la sécurité des informations : minimisation des données, gestion des accès, conservation limitée et documentation des traitements.

L'atelier m'a permis de mettre en pratique ces notions à travers des exemples concrets et des cas d'usage, notamment en analysant un traitement et en repérant les risques potentiels. À l'issue de cette formation, je suis désormais capable d'appliquer les principes du RGPD au quotidien et de contribuer à la conformité des processus internes.